

EDITORIAL



Ould Abdel Aziz tient à sa promesse

Le général Mohamed Ould Abdel Aziz vient d'ouvrir officiellement la grande rencontre qu'il a promise depuis le 06 août 2008 dernier. C'est encore une fois un engagement qu'il vient d'honorer.

Les Mauritaniens avertis et soucieux de l'avenir de leur pays se sont invités au palais des congrès de Nouakchott pour arrêter les grandes lignes directrices de notre vie politique et institutionnelle.

Dans son discours d'ouverture le général a bien exhorté les participants à réfléchir pour apporter les remèdes adéquats aux différents problèmes, eu égard à l'acuité des enjeux politiques et constitutionnels qui entravent le processus politique, sur la voie de l'unité et du développement, en somme l'assise d'une démocratie sereine et idéale.

Bien accueilli et bien applaudi le jeune général ne semble pas pour autant être surpris, parce qu'habitué à ces différentes scènes qu'on jouait aux anciens présidents, et il dut les esquiver !

Lors de ces assises les propos et la vision du Président du HCE étaient clairvoyants. Les chiens aboient chantent ou pleurent, mais sûrement la caravane passera !

Dans les différents ateliers sur lesquels se sont partagés les participants il faut avouer que ceux de l'atelier société civile (ongs et presses) ont été, par la pertinence de leurs débats, au devant de la scène.

Plusieurs intervenants ont appelé à une meilleure implication des organisations de la société civile.

C'est à dire qu'il faut passer au crible l'ensemble des ONGS et OSC selon les critères d'effectivité d'opérationnalité et de pertinence .

Alors sur cette base celles qui réussissent devraient être appuyées, subventionnées et encouragées .

Boumouzouna

Laissons en héritage aux générations futures un environnement propre .
(ONG AFE)

Discours du chef de l'Etat devant le sommet de Doha



Journée de consultation publique sur l'exploitation de la mine de Guelb Mogreine (MCM)



Don du matériel sanitaire de l'ONG AFE au centre national hospitalier et aux handicapés sportifs

Exploitation abusive des carrières :
AGRINEC signe et persiste !



Atelier de formation sur les études d'impact environnemental du gaz et du pétrole en Mauritanie

Début d'une campagne de collecte des déchets en plastic au niveau de Nouakchott

Rencontre avec Monsieur Boumouzouna de l'ONG AFE :
Sa devise : rien ne vaut la transparence et la concertation

Discours du chef de l'Etat devant le sommet de Doha



Le président du Haut conseil d'Etat, chef de l'Etat, le général Mohamed Ould Abdelaziz, a prononcé le discours suivant devant le sommet extraordinaire sur Gaza dont les travaux ont débuté vendredi à Doha:

"Altesse,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,
Je ne peux tout d'abord qu'exprimer les sentiments de douleur et de profonde angoisse qui nous animent dans la République islamique de Mauritanie, suite aux raids barbares sur le peuple pa-

lestinien qui ont ravagé les innocents et laissé des centaines d'orphelins effrayés entre les débris des bombes et les décombres des maisons.

La guerre terrestre, aérienne et navale lancée par Israël dans la bande de Gaza a dépassé toutes les limites à tous les égards en dépit des appels des peuples du monde, des organisations de la société civile et des organismes de secours internationaux pour l'arrêt des tirs de feu. Il est certain que cette guerre donnera malheureusement une impulsion à la culture de violence imprégnée de l'esprit de vengeance dans un monde qui s'oriente vers la paix et lui accorde son appui.

Mesdames, Messieurs,
La persistance d'Israël sur sa position intransigeante requiert de nous de prendre des mesures unifiées garantissant l'arrêt immédiat de la guerre sur la bande de Gaza. C'est là, à notre avis,

le premier objectif de ce sommet et c'est un objectif pour la réalisation duquel nous devons, en tant que dirigeants dans la Ligue des Etats arabes, mais aussi dans l'Organisation de la conférence islamique et dans l'ONU particulièrement, déployer tous les efforts nécessaires.

Quant au second objectif que nous devons nous efforcer à réaliser dans les plus brefs délais, il consiste à ressouder les rangs des factions palestiniennes en coupant la voie aux différends entre elles et en les unifiant. Sans cela, les espoirs du peuple palestinien s'évaporeront et la paix demeurera un objectif lointain.

Altesse, excellences,
Nous sommes sans aucun doute venus à Doha convaincus du rôle que nous devons jouer ensemble pour stopper la guerre sur nos frères palestiniens. Nous sommes également sûrs que l'établissement de l'Etat pa-

lestinien indépendant avec Al Qods echerif comme capitale requiert la conjugaison des efforts des dirigeants et des peuples dans le monde arabe en particulier et dans le monde islamique de façon générale.

De notre côté, nous ferons tout le possible pour renforcer les efforts requis à cet égard et nous serons les premiers à mettre en application toute résolution prise par les Etats arabes dans ce domaine, quelle qu'en soit la nature.

Je ne pourrais enfin qu'exprimer les sincères remerciements et la profonde gratitude pour son altesse Cheikh Hamed Ben Khalifa Al Thani pour l'accueil de ce sommet par l'Etat du Qatar hospitalier et pour l'accueil chaleureux, l'hospitalité généreuse et la parfaite organisation de ce sommet pour lequel nous souhaitons plein succès.

Wassalamou Aleikoum Warahmatoullahi Taala Wabarakatou-

Début d'une campagne de collecte des déchets en plastic au niveau de Nouakchott



M. Mohamed Salem ould Cheikh, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'environnement et du développement durable a supervisé jeudi dans la moughataa du ksar à Nouakchott le démarrage d'une campagne pour la collecte des déchets en plastic organisée par le ministère en collaboration avec la communauté urbaine de Nouakchott et les sociétés "Cret" et "Pizzorno" sous le slogan " l'utilisation rationnelle des sachets en plastic nous protège et protège nos enfants et nos animaux domestiques". La campagne qui dure 3 mois vise à

collecter cette catégorie des déchets considérée comme polluante pour l'environnement, car se dégradant sur une très longue période (des siècles dans les conditions normales). Dans un mot prononcé pour la circonstance, le ministre a indiqué que la problématique posée au niveau mondial dans ce domaine est de savoir comment se comporter face aux déchets en plastic et trouver les voies les plus appropriées pour les gérer tout en préservant la santé publique et la sécurité de l'environ-

nement. Il a ajouté que l'organisation de cette campagne prouve que le département de l'environnement et du développement durable est conscient de la nécessité d'agir rapidement pour protéger l'environnement à travers une action concrète contribuant à l'éveil du citoyen et à la propriété de la ville de Nouakchott, concrétisant ainsi les orientations du gouvernement, sur instruction du président du Haut Conseil d'Etat, chef de l'Etat et sous la supervision du premier ministre, visant à mettre

sur pied des programmes ambitieux dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Auparavant, le maire de la commune du ksar, M. Cheikh Ould Abeidi ould El Gharabi avait prononcé un mot dans lequel il s'est félicité de cette campagne, soulignant les problèmes que causent les déchets en plastic pour les services spécialisés. La cérémonie de démarrage de la campagne s'est déroulée en présence des ministres de l'Education nationale, du commerce, de l'artisanat et du tourisme et de l'industrie et des mines ainsi que du secrétaire général du ministère délégué auprès du premier ministre, chargé de l'environnement et du développement durable, du président de la communauté urbaine de Nouakchott, des maires des communes de Nouakchott et de certaines organisations non gouvernementales nationales et internationales intéressées par les questions d'environnement.

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

Mensuel indépendant Visite site Web:www.afe.mr et www.ongafe.org N° 40 mois de février 2009

Exploitation abusive des carrières : AGRINEC signe et persiste !



L'exploitation abusive de la carrière de Khatt Khweidil par la Société Agrinec ne s'arrête jamais. Pourtant l'ONG Agir en Faveur de l'Environnement dont le souci est la protection de l'environnement avait bien visité les lieux et avait réalisé un documentaire dénonçant la dégradation de ces terres. Une copie du Film a été remise au Ministère de l'Environnement, une autre au Ministère des Mines et une troisième au Premier Ministre.

Ce film renferme le témoignage des populations avoisinantes et les observations objectives du réalisateur. Aucune réaction des pouvoirs publics pour stopper cette exploitation abusive et dégradante n'a été remarquée. Cependant, les efforts du Ministère de l'Environnement ont parait-il été souvent bloqués par le Ministère des Mines. De source bien informée, la tutelle de ce dernier sert d'écran de protection à cette société exploitante, apparemment

dispensée de l'application des lois. La preuve: la mission sur le terrain décidée par la lettre n°32/DCE du 16/2/09 adresse par Ministère de l'Environnement au Ministère des Mines programmée le 19/02/09, pour une enquête sur le terrain et qui est restée lettre morte, en raison sans doute de complaisance au sein des Ministère des Mines. Il est bien établi que le Ministère de l'Environnement a été créé pour la protection et la sauvegarde de l'environnement. Alors pourquoi l'instauration d'un service qui a les mêmes prérogatives et compétence que celui-ci, greffé au Ministère des Mines.

Ceci occasionne sans nul doute un chevauchement de compétence, ce qui nuit aux nobles objectifs du Ministère de l'Environnement

A rappeler que la Société AGRINEC qui prétend détenir un arrêté du Ministère des mines n'a pas respecté les procédures que nécessite une telle exploitation. Car ni la notice environnementale ni l'étude environnementale qui renferme le plan d'exploitation du site et l'ensemble des données sociales n'ont été élaborées.

Alors nous lançons encore une fois un appel pressant aux décideurs de ce pays pour qu'ils interviennent et stoppent carrément l'exploitation abusive des terres dans cette zone agropastorales

BOUMOUZOUNA

Atelier de formation sur les études d'impact environnemental du gaz et du pétrole en Mauritanie



Les travaux d'une session de formation sur les études et du gaz en mer ont été ouverts mardi au palais des congrès à Nouakchott. Organisée par le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement et du développement durable, en collaboration avec l'Union internationale de conservation de la nature, la rencontre s'inscrit dans le cadre des activités du Panel scientifique indépendant sur l'exploitation pétrolière et gazière en Mauritanie, créé en 2007 dans le but d'analyser toutes les conventions qui ont été signées entre la Mauritanie et les sociétés intervenant dans le domaine de l'extraction et de

l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz et l'impact de ces activités sur le milieu environnemental mauritanien. Dans un mot prononcé pour la circonstance, le Dr Mohamed ould Ahmed Salem ould Cheikh, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement et du développement durable a indiqué que "l'évaluation environnementale joue un rôle central dans l'intégration de la dimension environnementale dans le développement économique et social. Il a ajouté que le gouvernement est déterminé à mettre en relief le contenu stratégique de l'environnement en tant que pilier important du développement durable, soulignant que c'est cette orientation qui a amené le département de l'environnement à dynamiser les mécanismes de contrôle, d'inspection et d'évaluation environnementaux, conformément à la loi, notamment le dé-

cret 2007-105 amendant les dispositions du décret 2004 094 . Le panel des experts chargés des activités en rapport avec l'extraction du pétrole et du gaz en Mauritanie a pour buts, entre autres, de : améliorer les capacités de réponse des acteurs publics et privés face aux risques technologiques majeurs induits par l'activité pétrolière et gazière on et off shore - améliorer la pertinence et l'efficacité de la législation environnementale dans le domaine de l'exploration et de l'extraction du gaz et pétrole améliorer la capacité de fonctionnement et de coordination des principaux organes gouvernementaux chargés de la négociation des activités pétrolières et gazières et du suivi de leur mise en oeuvre, - stimuler le développement régional, notamment à travers une meilleure répartition sectorielle et spatiale des investissements publics financés par la rente pétrolière et gazière renforcer les capacités au niveau de l'Etat, des collectivités territoriales, des firmes pétrolières et des organisations

non gouvernementales, en prenant en compte les asymétries - identifier les conditions pour la pérennisation d'un espace de dialogue réunissant les principaux acteurs impliqués. La cérémonie d'ouverture de la session s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère délégué auprès du premier ministre, chargé de l'environnement et du développement durable, du représentant de l'Union internationale de conservation de la nature en Mauritanie et d'autres personnalités. Enfin il a été remarqué l'absence et le manque de concertation avec les acteurs de la société civile, Ce qui mènera sans nul doute à des résultats très mitigés. Alors nous recommandons la nécessité d'associer les ONG opérant dans le domaine de la protection de l'environnement pour une approche participative efficiente dans toutes les étapes de l'élaboration à la mise en œuvre jusqu'à l'exécution.

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

Mensuel indépendant Visite site Web: www.afe.mr et www.ongafe.org N° 40 mois de février 2009

Journée de consultation publique sur l'exploitation de la mine de Guelb Mogreine (MCM- Akjoujt)



La MCM a organisé une journée de consultation publique sur l'impact de son exploitation de la mine de Guelb Mogreine. C'est la ville d'Akjoujt qui vient d'abriter jeudi 19 février 2009 cet atelier de concertation sur les effets environnementaux et sociaux de l'activité de la société des mines de cuivre en Mauritanie. Étaient présents le Directeur Général de la MCM Mr Bira De Oliveira, Le Wali de la Wilaya, Le Hakem d'Akjoujt,

maie de la ville, des organisations de la société civile et de grandes personnalités de la Wilaya. Dans son mot prononcé pour la circonstance, le gouverneur de la Wilaya M. Amadou Abou Bâ a insisté sur l'importance du sujet objet de la rencontre, soulignant la nécessité de voir les textes législatifs se conformer avec les plans de gestion de l'environnement avant de relever l'intérêt accordé par la direction nationale aux investissements dans le domaine minier. De l'avis de l'ensemble des invités, cette consultation publique organisée par la Société minière MCM a été un grand succès. Selon le brillant exposé du Directeur Administratif et des relations avec le gouvernement monsieur Aboubekrine Ould Abder-

rahmane dit Ebaya, cette consultation publique fait partie de la procédure de l'EIES qui doit se conformer au décret N° 2007.105 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2007-094 du 04 Novembre 2004 relatif à l'étude d'impact sur l'environnement, une étude Sociale économique sera actualiser bientôt qu'aux normes internationales exigées par la banque mondiale. A rappeler qu'une première étude

d'impact environnementale a été menée par le bureau d'étude Scott Wilson sous la tutelle du Ministère des Mines et de l'industrie. Ensuite le bureau BURGEAP a été engagé pour la préparation du rapport qui doit être présenté au Ministère de l'Environnement nouvellement créé. Aussi le coordinateur des projets sociaux monsieur Ahmed Salem Ould Mantalla avait brossé un tableau positif des interventions de la MCM dans le domaine environnemental. A rappeler que monsieur M'hamed Ould Kerkoub chef service des relations publiques avait lui aussi apporté son lot de participation dans la réussite de cette journée de consultation publique en assurant le secrétariat des séances.

AVB

Biodiversité: Services fournis par la biodiversité

La biodiversité désigne la diversité du monde vivant. Le mot biodiversité est un néologisme composé à partir des mots biologie et diversité. Au Sommet de la Terre de Rio (1992), sous l'égide de l'ONU, tous les pays ont décidé au travers d'une convention mondiale sur la biodiversité de faire une priorité de la protection et restauration de la diversité du vivant, considérée comme une des ressources vitales du développement durable.

Puis le sommet européen de Göteborg en 2001, dans l'accord sur « Une Europe durable pour un monde meilleur » s'est fixé (pour l'Europe) un objectif plus strict : arrêter le déclin de la biodiversité en Europe d'ici 2010.

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement a annoncé le 12 novembre 2008 la création d'un groupe intergouvernemental d'experts sur la biodiversité, qui sera probablement nommé Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES)¹, sur le modèle du GIEC qui, lui, s'occupe du climat.

Histoire du concept de biodiversité

L'expression biological diversity a été inventée par Thomas Lovejoy en 1980 tandis que le terme biodiversity lui-même a été inventé par Walter G. Rosen en 1985 lors de la préparation du National Forum on Biological Diversity organisé par le National Research Council en 1986; le mot « biodiversité » apparaît pour la première fois en 1988 dans une publication, lorsque l'entomologiste américain E.O. Wilson en fait le titre du compte rendu³ de ce forum⁴. Le mot biodiversity avait été jugé plus efficace en termes de communication que biological diversity.

Depuis 1986, le terme et le concept sont très utilisés parmi les biologistes, les écologues, les écologistes, les dirigeants et les citoyens. L'utilisation du terme coïncide avec la prise de conscience de l'extinction d'espèces au cours des dernières décennies du XXe siècle.

En juin 1992, le sommet planétaire de Rio de Janeiro a marqué l'entrée en force sur la scène internationale de préoccupations et de convoitises

vis-à-vis de la diversité du monde vivant. Au cours de la Convention sur la diversité biologique qui s'est tenue le 5 juin 1992, la diversité biologique a été définie comme : « la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes. »

— Article. 2 de la Convention sur la diversité biologique, 1992

Définitions précisées

Biodiversité, contraction de « diversité biologique », expression désignant la variété et la diversité du monde vivant. Dans son sens le plus large, ce mot est quasi synonyme de « vie sur terre ».

Trois niveaux

Biodiversité intraspécifique observée sur ces épis de maïs

La diversité biologique est la diversité de toutes les formes du vivant. Elle est habituellement subdivisée en trois niveaux :

La diversité génétique, Elle se définit par la variabilité des gènes au sein d'une même espèce ou d'une population. Elle est donc caractérisée par la différence de deux individus d'une même espèce ou sous-espèce (diversité intraspécifique).

La diversité spécifique, qui correspond à la diversité des espèces (diversité interspécifique), voir taxinomie.

La diversité écosystémique, qui correspond à la diversité des écosystèmes présents sur Terre, des interactions des populations naturelles et de leurs environnements physiques.

Le gène est l'unité fondamentale de la sélection naturelle, donc de l'évolution, et certains, comme E.O. Wilson, estiment que la seule biodiversité « utile » est la diversité génétique. Cependant, en pratique, quand on étudie la biodiversité sur le terrain, l'espèce est l'unité la plus accessible.

Biodiversité sauvage et biodiversité domestique

La Convention sur la biodiversité écologique du 5 juin 1992 a défini le terme de biodiversité comme étant « la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes ».

La biodiversité concerne donc tout le vivant et la dynamique des interactions au sein du vivant, qu'il soit naturel (biodiversité sauvage) ou bien géré par l'homme (biodiversité domestique). A ces deux catégories s'ajoute la biodiversité commensale de l'homme, c'est à dire les espèces qui, tout en n'étant pas gérées par l'homme s'adaptent aux milieux qu'il crée (le rat et le cafard en ville par exemple).

Évaluer la biodiversité

Comment mesurer la biodiversité ?

Relation entre le nombre d'espèces et la taille des organismes⁵

Selon le point de vue précédemment défini, il ne peut y avoir de mesure unique objective de la biodiversité, mais uniquement des mesures relatives à des tendances ou objectifs précis d'utilisation ou d'application. On devrait parler donc plutôt d'indices de biodiversité que de véritables indicateurs. Ils commencent à être relevés à l'échelle mondiale, par des observatoires de la biodiversité, dans le cadre notamment de l'Imoseb.

Les conservationnistes cherchent à évaluer quantitativement et qualitativement une valeur, reconnue par ceux pour qui ils font cette estimation, et élément d'aide à la décision pour les espèces ou habitats ayant besoin de protection. D'autres cherchent une mesure plus facilement défendable d'un point de vue économique, permettant de garantir le maintien de l'utilisation (dont pour les générations futures) de la biodiversité et de ses possibilités d'évolution, en assurant la protection de

l'environnement dans un monde en constante évolution.

Les biologistes accordent une importance croissante à la diversité génétique et à la circulation des gènes. L'avenir étant inconnu, nul ne peut savoir quels gènes seront les plus importants pour l'évolution. Il y a donc consensus sur le fait que le meilleur choix de conservation de la biodiversité est d'assurer la sauvegarde du plus large pool génétique possible sur des habitats suffisamment représentatifs et interconnectés pour que les échanges de gènes restent possibles.

Certains considèrent cette approche comme parfois inadéquate et trop restrictive, notamment parce qu'elle ne prend pas en compte les fonctions aménitaires et culturelles de la biodiversité.

Une étude récente⁶ montre que le déclin des papillons dans une zone donnée est lié à celui de la biodiversité dans cette même zone. La présence ou l'absence de papillons serait donc un bon indice de mesure de la biodiversité.

Les différentes dimensions de la biodiversité

Les Pinsons de Darwin des Galápagos illustrent comment, par une radiation évolutive, d'une espèce originale, quatre types de bec pour treize espèces au total sont apparus.

La biodiversité doit d'une part être considérée en tant que processus dynamique, dans sa dimension temporelle. Elle est un système en évolution constante, du point de vue de l'espèce autant que celui de l'individu. La demi-vie moyenne d'une espèce est d'environ un million d'années et 99% des espèces qui ont vécu sur terre sont aujourd'hui éteintes.

Elle peut aussi être considérée dans sa composante spatiale : la biodiversité n'est pas distribuée de façon régulière sur terre. La flore et la faune diffèrent selon de nombreux critères comme le climat, l'altitude, les sols ou les autres espèces (critères que l'homme modifie de plus en plus fortement et rapidement).

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

Mensuel indépendant Visite site Web: www.afe.mr et www.ongafe.org N° 40 mois de février 2009

rapport sur les changements climatiques



Publication du dernier rapport sur les changements climatiques en Mauritanie. Des experts nationaux chargés d'élaborer le 3ème rapport s'attendent, deux jours durant, à l'animation de cette rencontre visant à éclairer l'opinion nationale sur le danger de ces changements climatiques et les mesures qu'il importe de prendre pour protéger l'environnement. M. Sidi Mohamed Oumdi Bella, chargé de mission au cabinet du ministre chargé de l'environnement, a précisé que l'élaboration du 2ème rapport, objet de la présente session, a exigé des efforts énormes, deux ans durant, au cours desquels un groupe d'experts et d'administrateurs ont planché sur son élaboration et sa publication dans sa forme défini-

tive présentée à la conférence de Poznan en Pologne en décembre dernier. Le chargé de mission a rappelé que ce document a comporté des axes portant sur le listing des sources d'émissions gazeuses et sur les politiques nationales visant à atténuer ce phénomène ainsi que l'évaluation des niveaux d'exposition aux dangers des changements climatiques en plus des stratégies d'adaptation ajoutant que toutes les données nationales liées aux objectifs de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques ont été rendues publiques. Il a relevé que les différentes étapes de ce document ont souligné deux problématiques: la 1ère porte sur l'intégration de la composante changement climatique dans les différents plans et programmes de développement en tant que cadre stratégique tandis que la seconde a trait à l'intégration des divers projets du 2ème programme national dans les priorités du développement sectoriel et la recherche d'opportunités de conseil en matière de changements climatiques.

Le chargé de mission a noté que notre pays, conscient de l'ampleur des défis, a très tôt ratifié

les conventions internationales liées à cette question mettant l'accent sur l'action du gouvernement, sur l'orientation du Président du Haut Conseil d'Etat, le général Mohamed Ould Abdel Aziz qui a mis au point des plans ambitieux de développement économique et social et en matière de préservation de l'environnement. Rappelons que notre pays a ratifié en 1994 la convention cadre sur les changements climatiques pendant que le programme national de changements climatiques a démarré le 20 août 1997. En outre, le 1er programme national sur les changements climatiques a été élaboré au cours de la période située entre 1997 et 2000 et a été présenté à la conférence des parties en 2001. Conformément aux articles 4, 9 et 12, le deuxième document sur les changements climatiques comprend les engagements de la Mauritanie dans ce domaine ainsi que ses besoins prioritaires. La cérémonie d'ouverture de cette session s'est déroulée en présence de M. Baye Fall, coordinateur du programme national sur les changements climatiques et de nombreuses autres personnalités impliquées dans cette problématique.

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

Mensuel indépendant Visite site Web: www.afe.mr et www.ongafe.org N° 40 mois de février 2009

Don du matériel sanitaire de l'ONG AFE au centre national hospitalier et aux handicapés sportifs

L'ONG Agir en Faveur de l'Environnement vient de remettre à l'hôpital national de Nouakchott un grand lot de matériel et d'équipements sanitaire que nous vous livrons ci-dessous la liste intégrale.

Un autre lot de chaises roulantes et accessoires a été donné par l'ONG AFE à la fédération des sportifs handicapés.

Voici la liste du matériel médical :



NOMBRE	NATURE
1	Matelas anti-escarre
14	matelas
22	Fauteuils roulants
10	Chaise garde-robe
6	Lit mécanique
2	Tables de chevet
2	poupinels
1	1 lit électrique
10	Pieds à perfusion
1	Pied à tension
3	Tables d'examen
1	Chariot de malade
1	Appareil aérosol
5	Pèse bébé
20	Paires de cannes anglaises
15	déambulateurs
2	Tables de soins
3	Appareils à oxygénothérapie
5	Paires de ridelles
1	Lève malade
10	Seringues automatiques
1	Pompes à aspirations
10	Arceaux lits
3	Négatoscopes
4	Aérosols
15	Nebuliseurs
1	Table de réanimation

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

Mensuel indépendant Visite site Web: www.afe.mr et www.ongafe.org N° 40 mois de février 2009

Rencontre avec Monsieur Boumouzouna de l' ONG AFE : Sa devise : rien ne vaut la transparence et la concertation



Sa devise : rien ne vaut la transparence et la concertation. La première fois que nous avons rencontré Mr Boumouzouna, c'est lorsqu'il est venu nous voir à l'auberge Sahara dès les premiers jours, pour « voir vos têtes un peu ». Après nous être installé en terrasse, il nous présente les objectifs de l'ONG AFE et ses projets. Il cherche visiblement à nous convaincre de la réalité de son travail (nous apprendrons plus tard qu'il y a beaucoup de fausses ONG en Mauritanie, les ONG cartables). Le rendez-vous ne dure pas, et nous en prenons un second dans son bureau pour organiser le programme de visite sur le terrain. Et nous lance un « ça va, vos têtes elles sont jolies », avant de nous quitter.

La deuxième fois, nous le retrouvons au siège de l'ONG AFE dans un bureau sombre isolé de l'extérieur et de la chaleur par des rideaux qui rendent l'atmosphère étrange et qu'il partage avec sa secrétaire. Nous étalons la carte de Mauritanie sur la table et pointons les étapes de notre circuit de 2 ou 3 jours en sa compagnie. Il se confie un peu plus et nous explique qu'il veut avant tout défendre l'humain et que les populations et leur environnement sont toujours au centre de ses projets. Il est très attaché aux valeurs de transparence et de concertation. Ancien commissionnaire en douane, il a démissionné de son poste pour se consacrer à la

société civile. La troisième nous partons visiter quelques unes de ses installations solaires et un site de reboisement. Nous partons en fin d'après-midi pour être à la fraîche et voir les installations solaires fonctionner la nuit. La nuit tombe rapidement et nous quittons la route goudronnée pour emprunter une piste « floue » à travers la brousse. Il nous explique qu'il y a encore quelques années des bergers et des voyageurs mourraient de soif après s'être perdus dans le secteur, nous voilà rassuré ! Après quelques minutes dans le noir le plus complet, et ayant perdu puis retrouvé la piste 1 ou 2 fois, nous distinguons au loin une petite lueur. C'est notre destination, c'est le repère qu'il a installé il y a 8 ans de cela pour guider les gens, un peu comme un phare mais au milieu du désert. Nous qui, en bons occidentaux, ne comprenions pas l'intérêt de voir une ampoule s'éclairer la nuit, réalisons l'importance de l'accès à l'électricité. Un panneau solaire, une batterie et une régulation et les voyageurs savent enfin où ils vont. Situé stratégiquement à un carrefour et connu de tous, l'ONG a également financé une cabane et surtout une cuve à eau de 200m3 destiné au ravitaillement des hommes et interdites aux animaux. Il nous explique également que ce lieu était une forêt et a engagé un site expérimental afin de retrouver des essences d'arbres pour naturellement s'épanouir dans la région ; L'expérience est concluante, les quelques arbres plantés il y a 6 ans commencent à faire des petits. L'objectif est de montrer aux populations vivant dans cette région anciennement agro-pastorale pouvait revivre pour peu que l'on prenne soin des arbres et qu'on les préserve en ne les coupant

pas. Les populations semblent avoir compris l'intérêt, le site reste préservé sans barrière ni gardien. Nous nous attendions là encore, lorsque Mr Boumouzouna nous parlait de son site de reboisement, à voir une grande forêt bien verte. Finalement ce sont quelques dizaines d'arbres qui s'étalent devant nous mais qui sont d'une grande importance pour les hommes (les bergers peuvent y trouver de l'ombre), les animaux, le sol et l'environnement. Au delà de ces actions de terrain, il est attaché à des valeurs qui sont pour lui essentielles et qu'il s'applique à défendre au quotidien : l'injustice est pour lui insupportable et il ne craint pas d'assigner de hauts dignitaires du pays qui ont abusé des ressources naturelles du pays au détriment des populations locales et sortent de la légalité. Nous nous reverrons plusieurs fois, il tient à nous faire découvrir la ville « de temps en temps il faut se décontracter ». Et sous ses airs de chef d'entreprise se cache en fait un homme joyeux et drôle qui aime rire et avec qui, nous avons pu échanger très sérieusement autant que passés des moments pleins de bonne humeur (notamment un mémorable tour en ville à la recherche de voitures déglinguées). Nous quittons un sacré personnage qui nous aura accompagné pratiquement tout notre séjour à Nouakchott.

2007/2008

Fabien PERROT, président
Nathalie LANIER, trésorière
Siège social : "Barbalas" - 8
route de St Romain en Gier -
69700 St Jean de Touslas -
France

Tél . : 0033 4 78 81 24

Voir Site:

www.aurythmedelafrique.org/2mauritanie/
rencontre_mauritanie.htm

CHEMSIYAT

Directeur de Publication

Ahmed Vall o/ Boumouzouna

Rédacteur en chef

Brahim Vall O/ Sidi Abeid

Rédacteur en chef
adjoint

Fatimetou m/ Sid'Ahmed
Correspondant aux Wilayas
Sid'Ahmed O/ Haillahi Akjoujt
Couba DIA : Brakhna
Ahmedi o/ Zeidane: Kiffa
Zenabou Bâ : Rosso
Lebatt o/ M'barek : Nema
Zeina MT Sidi: Nouadhibou

Siège

Ksar ancien lot 564

Tel: 63034 50 /64555 47

Fax: 525 59 25

BP: 1732

Nouakchott

Maquette
Boydiye2

Tirage

Imprimerie
El Menar

Faites lirez votre
mensuel
d'informations
environnementales
et générales de la
Mauritanie

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

Mensuel indépendant Visite site Web: www.afe.mr et www.ongafe.org N° 40 mois de février 2009